



## Groupe de travail du CTM : Intervention liminaire de **Solidaires Finances**

**« les agents ne doivent pas mettre de leur poche pour travailler. »** Ces propos sont ceux du ministre. Ils datent du 4 septembre 2018. Plus de 6 mois plus tard, cet engagement est toujours lettre morte.

Il en aura fallu du temps et de l'énergie pour enfin obtenir cette réunion à laquelle nous participons aujourd'hui : Courriers au ministre, au secrétariat général, pétition, interpellation de la direction dans les différentes instances, grève... et... un mouvement de rétention d'enquête de plus d'un an. Un mouvement qui met à mal la "patience angélique" du directeur général de l'Insee. Selon nous la patience angélique est plutôt à mettre au crédit des enquêtrices et des enquêteurs qui paient pour travailler depuis des années tout en réalisant leurs enquêtes et leurs relevés de prix.

Aujourd'hui l'absence de la secrétaire générale des ministères économiques et financiers et du directeur général de l'Insee sera à coup sûr perçue par les enquêtrices et les enquêteurs comme la manifestation d'un profond mépris.

Car faut-il encore le rappeler, sans les enquêtrices et les enquêteurs, sans leurs déplacements et les dépenses qu'ils impliquent pour les personnels, l'Institut se trouverait en incapacité de produire des indicateurs aussi décisifs que l'indice des prix ou le taux de chômage.

Le 25 mars dernier, une enquêtrice s'est déplacé au CTM pour témoigner de ses conditions de travail, d'emploi et de rémunération. Pour témoigner des difficultés rencontrées sur le terrain, de l'abnégation nécessaire à l'exercice du métier, en décalage complet avec l'insuffisance de la rémunération. Cette situation n'est pas isolée. Les mauvaises conditions de travail et de rémunération des enquêtrices et des enquêteurs suscitent stress, arrêts maladie, burn-out de plus en plus fréquents et leur corollaire, un turnover important notamment dans les grandes villes.

En période d'austérité budgétaire et de réduction d'effectif, à quelques semaines du couperet que représente le tirage du nouvel échantillon d'enquêtes dénommé NAUTILE, la situation générale du réseau d'enquêtrices et d'enquêteurs est de plus en plus délétère.

Cette situation s'expliquerait-elle par la composition essentiellement féminine du réseau ? Nous vous rappelons que 83 % des enquêteurs sont des enquêtrices. Pour un ministère qui se targue de posséder un label sur l'égalité professionnelle et la diversité, le constat n'est pas reluisant.

Dans ce contexte nous demandons qu'une négociation se tienne dans un calendrier serré afin de mettre fin au plus vite à ces conditions de travail, d'emploi et de rémunération inacceptables.

Nous tenons à vous rappeler l'ensemble de nos revendications :

**– un salaire décent avec une augmentation de 25 points d'indice**

**– la mise en place d'une indemnité de bureau non proratisée de 150 € par mois**

En effet, fin 2016, dans un courrier au secrétariat général des MINEFI, le directeur de l'Insee écrivait que *“actuellement le cadre de la circulaire relative aux conditions d'emploi des enquêtrices et enquêteurs n'intègre aucun dispositif spécifique concernant le travail à domicile ou l'utilisation de la voiture.”* Par ailleurs les décisions de la cours de cassation 2012 12-19.667 puis 2016 15-11.144 caractérisent la nécessité d'une compensation au fait de travailler à domicile.

**– Prise en charge des frais de déplacement à hauteur des dépenses engagées**

**– Mise en place de la subrogation dans le cadre des arrêts maladie.**

Les documents que vous fournissez aujourd'hui ne concernent que l'une de ces revendications, celle relative aux remboursements de frais de déplacements. Nous demandons d'ailleurs à ce que ce point soit traité en premier aujourd'hui. Sur le fond nous n'avons pas d'opposition de principe au forfait. Toutefois l'absence de chiffrage de la mesure nous empêche de nous prononcer à ce stade. Nous estimons à + 50 % la masse budgétaire globale de remboursement de déplacement nécessaire à ce qu'en moyenne les enquêteurs et enquêtrices n'en aient plus de leur poche pour travailler. Sur ce point nous vous demandons d'apporter aujourd'hui en séance des réponses claires, précises et chiffrés à nos demandes.

Sur les autres revendications, nous attendons vos réponses.